

Le risque chutes de neige

Ce risque lié aux chutes de neige abondante, voire lourde, est caractérisé par des précipitations nivales exceptionnelles par leur intensité.

Ces événements neigeux posent des problèmes de circulation, de communication, de ravitaillement et d'éclairage.

Quelques dates de chutes de neige abondante sont à retenir :

- 1 m les 24-25 janvier 1947
- 1 m le 5 février 1954
- 50 cm le 10 janvier 1981
- 50 cm le 28 janvier 1986
- 46 cm du 22 au 24 janvier 1992
- 20 cm le 26 décembre 2008
- 20 cm le 7 janvier 2010
- 50 cm le 8 mars 2010

Les principaux dangers sont :

- l'effondrement des toitures, la rupture de lignes électriques, téléphoniques,
- la chute des branches ou des arbres,
- l'impraticabilité des routes avec le risque de rester bloqué dans son véhicule.

La protection

Les constructions doivent être conçues pour résister au poids de la neige.

Renseignez-vous : www.prim.net

La France est divisée en 8 « Régions de Neige » pour l'application nationale de l'Euro-code 1». Ces régions (A1, A2, B1, B2, C1, C2, D et E) sont déterminées en fonction de valeurs de calcul de la charge de neige sur le sol.

Le département est classé en « région C2 » à l'ouest et « en région D » à l'est.



Déneigement après les chutes de neige du 8 mars 2010

Les consignes de sécurité

AVANT

- **Respectez** les mesures préconisées en matière de construction.
- **Protégez** les installations contre le gel.
- **Équipez-vous** d'une pelle à neige pour déneiger devant chez vous.

En cas de déplacement :

- **Renseignez-vous** sur les prévisions météorologiques.
- **Renseignez-vous** sur l'état des routes.

Infos Route
Serveur vocal
04 68 38 12 05

- **Suivez** les consignes de sauvegarde et les messages de Météo-France (radio, télévision, internet, presse).

DÈS L'APPARITION D'UNE COUCHE IMPORTANTE DE NEIGE

Si possible, **déblayez la neige, grattez et nettoyez le verglas** devant votre pas de porte.

- **Écoutez** la radio pour connaître les consignes à suivre.
- **Ne téléphonez pas** inutilement, **libérez les lignes pour les secours.**
- **Évitez** de prendre la route.
- **Ne vous engagez pas** sur un itinéraire enneigé sans équipement spécial.
- **N'allez pas chercher** vos enfants à l'école; c'est l'école qui s'occupe d'eux.
- **Abritez-vous** dans un bâtiment au toit solide.



Clichés Mairie

- **Ne vous approchez pas** des pylônes et des lignes électriques.
- **Éteignez** le moteur si vous êtes bloqué dans votre véhicule et attendez les secours.

APRÈS

- **Dégagez** les accès aux habitations : devant chez vous, et si possible, devant chez vos voisins âgés ; aidez-les.
- **Ne montez en aucun cas sur un toit pour le déneiger.**
- **Attendez** le dégagement des voies pour prendre la route.